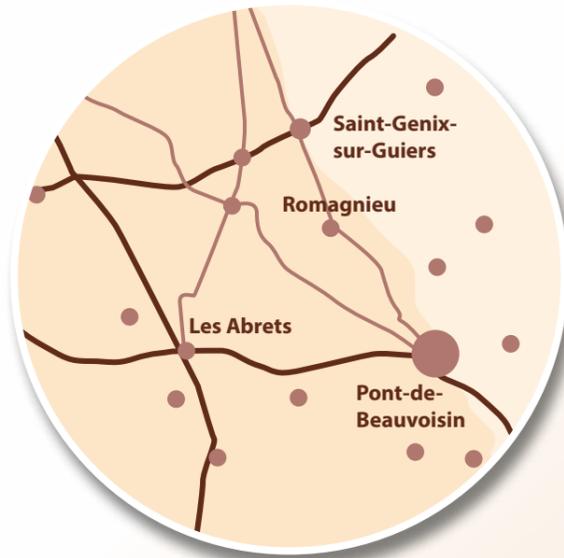


## Zone d'intervention :



(pour toute autre commune, merci de nous contacter)

### ■ En Isère :

Aoste, Charancieu, Chimilin, Corbelin, Fitiéu, Granieu, Romagnieu, La Bâtie-Divisin, La Bâtie Montgascon, Les Abrets, Saint-Albin-de-Vaulserre, Saint-Jean d'Avelanne, Pont de Beauvoisin, Pressins.

### ■ En Savoie :

Avressieux, Belmont Tramonet, Champagneux, Domessin, Grésin, La Bridoire, Le Pont de Beauvoisin, Saint-Béron, Saint-Genix-sur-Guiers.

## Informations pratiques :

Association loi 1901



### ■ L'encadrement :

Isabelle QUEYRON – Responsable de structure ;  
Véronique COMTE FLORET – Organisation plannings, contacts clients ;  
Stéphanie QUEYRON – Infirmière conseil – DE.



### ■ Nos bureaux :

3 rue du Professeur Trillat, à Pont de Beauvoisin (38480).



### ■ Ouverture au public :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis  
de 8h45 à 11h45 et de 13h45 à 16h45



### ■ Permanence téléphonique :

Du lundi au vendredi de 8h à 18h  
Le samedi de 9h à 12h



### ■ Horaires d'interventions :

7 j / 7 du lundi au dimanche  
En journée : de 7h à 21h  
Garde de nuit : sur demande

Les temps d'interventions sont fixés en fonction des plans d'aide ou des prises en charge (minimum 30 minutes).



# Livret d'accueil

Ambre Services est une Association loi 1901. Elle s'appuie sur les valeurs de l'économie sociale et solidaire (intérêt collectif, utilité sociale, démocratie ...), Ouverte à tous et garantissant un service à domicile de proximité efficace et simple, adapté à vos besoins et à vos attentes.



création- impression ••• www.tria-design.fr - crédits photos : fotolia, et 123-ri.



## Contact :

Tel. 04.76.05.51.89

Port. 06.59.58.14.71

Fax. 09.54.24.60.86

Mail : ambreservices@gmail.com

www.ambreservices.fr

« DES PROFESSIONNELS POUR FACILITER VOTRE QUOTIDIEN. »

## Nos prestations :



### ■ Services aux personnes dépendantes

(personnes âgées, en situation de handicap, malades ou accidentées)

Aide au lever et au coucher,  
Aide à la toilette, au bien être physique et esthétique,  
Aide à la préparation et à la prise des repas,  
Livraison de repas,  
Garde malade de jour ou de nuit (à l'exception des soins médicaux),  
Aide à la mobilité et au transport, courses,  
Assistance administrative.



### ■ Services à la vie quotidienne

Entretien du logement, travaux ménagers, vitres,  
Entretien de linge : lessive, repassage, rangement,  
changement de la literie,  
Petits travaux de jardinage, entretien extérieur,  
Petit bricolage, « homme toutes mains ».



### ■ Services à la famille

Garde d'enfants à domicile (- de 3 ans) et en  
périscolaire (+ de 3 ans) ;  
Accompagnement des enfants dans leurs  
déplacements ;  
Assistance informatique et Internet à domicile.



## Notre fonctionnement :

■ Une structure avec **agrément** préfectoral, autorisée et **tarifée** par le Conseil Général de l'Isère ;

■ Une **prise en charge rapide**, sans liste d'attente ;

■ Une structure à votre écoute, rendez-vous à votre domicile pour **l'analyse de vos besoins** et de vos attentes ;

■ Une information sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre

*Cf. tableau page précédente.*

*Nous vous accompagnons dans vos démarches de constitution de dossier*

■ Une offre de service **individualisée** avec remise d'un devis gratuit et d'un contrat de prestation, sans frais de dossier ni droit d'entrée ;

■ Des **prestations adaptées** selon votre plan d'aide ; Intervention ponctuelle, hebdomadaire, quotidienne ou plusieurs fois par jour ;

■ Une équipe d'intervenants à domicile composée d'aides à domicile et d'auxiliaires de vie, gérée et rémunérée par nos soins ;

■ Une **continuité** du service, intervention 7j/7.

*Proposition de plusieurs intervenants avec plannings hebdomadaires. Un cahier de liaison assure le suivi des interventions et la transmission des informations.*

■ Une prestation évolutive ;

*Possibilité d'alléger, d'intensifier ou de suspendre le contrat (délai de prévenance de quinze jours, sauf en cas de force majeure)*

■ Une facture mensuelle des heures réalisées établie sur la base du devis (participation restant à votre charge) ;

■ L'assurance d'être **satisfait** : prise en compte de votre avis (enquête de satisfaction) ;

*L'encadrement se déplace à votre domicile pour analyser vos demandes, solutionner toute difficulté rencontrée et évaluer les prestations*

■ Un travail en partenariat avec les différents professionnels médicaux et paramédicaux qui interviennent à votre domicile. *Infirmiers libéraux, Soins Infirmiers À Domicile (SIAD), kiné, médecins...*

■ Envoi d'une attestation fiscale annuelle permettant une **réduction d'impôt** sur le revenu égale à 50% des sommes restant à votre charge (dans la limite de 12 000€). Le crédit d'impôt est possible dans certains cas ;



■ Divers moyens de paiement acceptés : chèque, virement, Chèque Emploi Service Universel (CESU).

Tableau des différentes aides possibles dans le cadre de nos interventions :

Organismes d'aides	Publics Concernés / Type d'aide
Caisses de retraite	Pour les retraités / Aide à domicile, livraison de repas
Mutuelles	Pour les personnes en sortie d'hospitalisation / Travaux ménagers
Action sociale de l'AGIRC et de l'ARRCO	Retraités, 75 ans et plus / Aide à domicile momentanée Retraités, 80 ans et plus / Chèques Sortir Plus
Conseil Général via l'APA Allocation Personnalisée d'Autonomie	Pour les personnes de 60 ans ou plus / Aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne
Conseil Général via l'aide sociale	Pour les personnes disposants de faibles ressources / Aide à domicile, livraison de repas
Conseil Général via la PCH Prestation de Compensation du Handicap	Pour les personnes reconnues comme handicapées / Aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne
Sécurité sociale	Pour les moins de 60 ans / Garde malades à domicile, Aide ménagère
Hospitalisation à Domicile	Pour les malades pouvant rester à leur domicile / Aide pour l'accomplissement des actes essentiels de la vie quotidienne
CAF	Pour les familles / Prestations d'Accueil du Jeune Enfant



## Nous nous engageons sur :

- ❖ Une grande éthique (le respect, l'écoute, la confidentialité, l'honnêteté...)
- ❖ Un accueil, une aide et un suivi personnalisé de qualité
- ❖ Des professionnels compétents
- ❖ Une culture de la bientraitance (adaptation aux besoins, respect des choix et des refus)



Ambre Services s'engage à gérer tout éventuel conflit entre les intervenants et le bénéficiaire.

En cas de conflit non résolu avec le gestionnaire, le bénéficiaire peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une personne qualifiée qu'elle choisit sur une liste disponible auprès de la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales (art L311-5 du Code de l'Action Sociale & des Familles). Tout litige relèvera du tribunal compétent.